

Politique familiale : une question de confiance

Gérard-François Dumont

▶ **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Politique familiale : une question de confiance. Population et avenir, 2013, 713, pp.3. 10.3917/popav.713.0003 . halshs-00823967

HAL Id: halshs-00823967
https://shs.hal.science/halshs-00823967

Submitted on 26 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Politique familiale : une question de confiance !

par Gérard-François DUMONT

Depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, la France a presque toujours eu une fécondité supérieure à la moyenne européenne. Pour expliquer le renouveau démographique des Trente glorieuses, plus intense en France que dans les autres pays européens, le rôle de la politique familiale a souvent été souligné ; une telle explication vaut-elle encore aujourd'hui ?

Des facteurs explicatifs d'une fécondité plus élevée

Après avoir été pendant presque un demi-siècle supérieure à la moyenne de l'Union européenne[1], la fécondité de la France est devenue supérieure d'un quart à cette moyenne depuis 1999, dans une Europe qui se trouve, il est vrai, dans ce que nous avons appelé un « hiver démographique, c'est-à-dire une fécondité nettement et durablement inférieure au seuil de remplacement des générations[2]. Un premier facteur avancé pour expliquer cet important écart est l'immigration en France, différente de celle des autres pays. En effet, alors que les pays européens ayant connu une immigration significative l'ont enregistrée selon un rythme irrégulier, donc avec des périodes intenses d'immigration et d'autres modestes, la France s'inscrit dans une logique d'immigration continue[3] avec des flux plus importants depuis les années 2000 qu'auparavant. Or, les données de l'Insee montrent que la fécondité des immigrants est supérieure à la moyenne[4] et contribue donc à majorer la fécondité en France. Toutefois, cette contribution des immigrants ne peut expliquer la totalité de l'écart entre la France et la moyenne de l'Union européenne, d'autant plus que d'autres pays européens comptent, eux aussi, des immigrants à fécondité supérieure aux natifs.

D'autres facteurs doivent donc être examinés. Or, deux types de données démographiques mettent en évidence que la France est un pays plus ouvert à l'accueil de l'enfant. D'une part, le pourcentage de femmes sans enfants est plus faible en France. D'autre part, l'enfant est accueilli – qu'il naisse dans le mariage ou non – alors que d'autres pays européens reportent en forte proportion les naissances après le mariage[5].

Corrélation fécondité-politique familiale

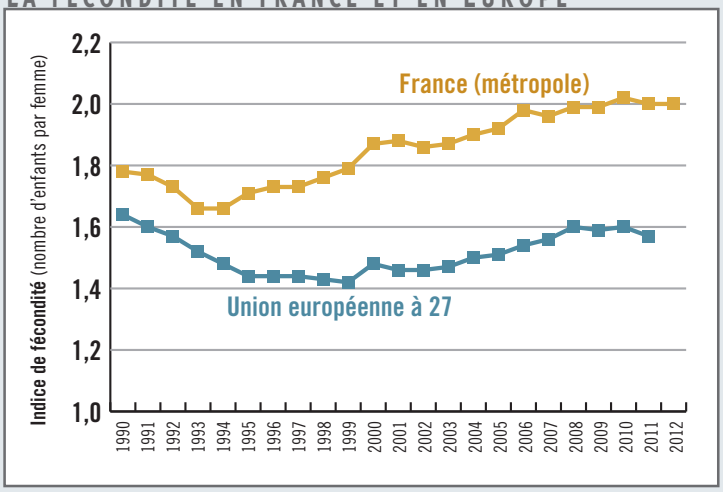
Enfin, il faut considérer la politique familiale[6] de la France. En examinant par exemple la fécondité en France sur les vingt dernières années, son rôle constant favorisant une fécondité supérieure est particulièrement attesté à trois reprises :

- Après 1993, la fécondité de la France s'accroît alors que celle de l'Union européenne poursuit sa diminution. Or, c'est à cette date que le gouvernement décide d'étendre l'allocation parentale d'éducation dès le deuxième enfant ;
- La fécondité de la France s'installe durablement à un chiffre 25 % supérieur à la moyenne européenne en 1999, c'est-à-dire l'année suivant celle où le gouvernement, qui avait supprimé pendant neuf mois[7] le caractère universel des allocations familiales, est revenu sur sa décision. Parallèlement, une telle mesure disparaît des programmes politiques de gauche comme de droite alors, rappelons-le, qu'elle avait été prônée par d'importants dirigeants de droite les années précédentes ;
- Alors que la fécondité moyenne de l'Union européenne s'oriente nettement à la baisse sous l'effet de la crise à compter de 2011, la fécondité de la France résiste à la crise.

Comment expliquer le rôle de la politique familiale ? Elle permet non seulement une meilleure compensation des charges familiales, mais aussi une meilleure conciliation vie professionnelle-vie familiale que dans les autres pays européens. Ceci tient au fait que c'est une politique multiniveau[8] car mise en œuvre par l'État, par les départements et par les communes, toutes tendances confondues et quelles que soient les alternances politiques départementales ou municipales. Mais l'essentiel tient au fait que les Français ont confiance dans cette politique, dans sa pérennité, ce qui facilite, au moins jusqu'à aujourd'hui, leur projet d'enfant.

D'où un enseignement évident : les politiques familiales de l'État et des collectivités territoriales peuvent s'adapter, comme cela a été le cas dans le passé. Mais l'essentiel est que les décisions les concernant ne portent pas atteinte à cette confiance attestée par les courbes françaises de la fécondité. ●

LA FÉCONDITÉ EN FRANCE ET EN EUROPE



© Gérard-François Dumont - Chiffres Eurostat.

1. La fécondité de la France métropolitaine n'a été inférieure à la moyenne de l'Union européenne (à 27 membres, dans la période 1er janvier 2007 - 1er juillet 2013), que de 1975 à 1979, période pendant laquelle des gouvernements de pays alors communistes (Allemagne de l'Est, Bulgarie, Hongrie, Roumanie) ont mis en œuvre des mesures pour augmenter la natalité.

2. Qui est de 2,1 enfants par femme dans une région à haut niveau sanitaire comme l'Europe.

3. À l'exception, bien entendu, du pic dû à l'arrivée des « rapatriés » d'Algérie (1962).

4. Cf. Dumont, Gérard-François, « La démographie de la France en 2011 : continuité et inflexion », *Population & Avenir*, n° 707, mars-avril 2012.

5. *Id.* « Europe : une "prime" aux naissances hors mariage ? », *Population & Avenir*, n° 704, septembre-octobre 2011

6. *Id.* « Politique familiale et fécondité en Europe », *Population & Avenir*, n° 681, janvier-février 2007.

7. 1er janvier 1998-30 septembre 1998.

8. Citons par exemple la politique d'accueil de la petite enfance, crèches et école maternelle gratuite pour tous depuis l'âge de 3 ans.

